



La Commune



Miroir aux alouettes

Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville

Le combat contre la démolition des HLM de la cité des Alouettes entre dans sa phase active. A l'initiative du CCSA s'est constitué un Comité Anti-Démolition qui a, le 30 octobre, tenu une première réunion unitaire avec une quinzaine de familles de la cité et des représentants de la CNL, du NPA, de la Commune, du CCSA et du POI, ainsi que G.Mouney, conseiller municipal LO. Le Comité Anti Démolition est adossé sur plus de 300 signatures sur sa pétition qui affirme " rénovation, oui ; démolition, non "

La municipalité se voit contrainte d'en dire un peu plus sur son projet et d'avouer enfin qu'elle entend détruire 543 logements HLM, comme l'avait annoncé le CCSA dans un communiqué dès le mois de décembre 2007. Le Bulletin Municipal Officiel lève un coin du voile opaque qui masque le Plan de " renouvellement urbain ". Plan qui devrait commencer par la démolition de 543 HLM, ceux de la barre " Jardin " (156 à 166, rue Etienne Dolet) et des tours du 17, quai de la révolution et du 3, rue des Alouettes. Les rédacteurs du BMO veulent rassurer les habitants en leur disant qu'avant de démolir la première barre (261 HLM), 426 logements neufs seront construits sur le territoire de la commune et livrés dès 2011. Où seront-ils construits exactement ? Le BMO ne le dit pas. Ces logements neufs seront-ils des HLM, des logements locatifs privés ou des copropriétés ? Le BMO ne le dit pas.

Et la ZAC des Bords de Marne ?

De même, le BMO est silencieux sur l'avenir de la ZAC des Bords de Marne. Les habitants qui habitent encore cet îlot de logements vétustes et insalubres ne savent pas ce qu'ils vont devenir. Ce quartier qui jouxte Chinagora est pourtant en chantier depuis plusieurs mois.

Hausses de loyers en vue

Quant aux loyers dans les logements neufs réservés aux habitants des barres et tours démolies, tout indique qu'ils augmenteront fortement. " *Le maintien d'une quittance équivalente sera obligatoire pour les ménages vivant en dessous du plafond PLA-I* " assure le BMO. Mais qu'est ce donc que le plafond " PLA-I " ? C'est un plafond de ressources de 40% inférieur au plafond HLM. C'est dire qu'un couple de salariés ne sera pas concerné par cette clause de " maintien d'une quittance équivalente " Qui paiera ? La question reste posée lorsque nous lisons dans le BMO : " *Alfortville et les Alfortvillais doivent donner naissance à un projet global et trouver les financements pour le soutenir* ". Ou encore, toujours dans le BMO : " *cela supposera que, contrairement à ce qui s'est fait dans d'autres villes, l'Etat tienne pleinement ses engagements* ". En clair, cela signifie que La municipalité n'a pas la garantie que l'Etat financera correctement le plan de " renouvellement urbain ". Le coût de l'opération se répercutera alors sur les loyers et les impôts locaux, mais aussi sur les conditions de " relogement ".

Miroir aux alouettes

La dégradation des tours et de la barre, dont l'OHSA est le premier responsable, ne justifie en rien la démolition. Pas plus que les demandes de mutation de logement en souffrance depuis des années. Bien au contraire : l'OHSA évite de faire des réparations dans des immeubles et logements qu'elle voue à la démolition. L'OHSA bloque depuis des années les demandes de mutation de logement d'habitants de ces HLM, dans l'attente des démolitions.

Au mieux, le plan de " renouvellement urbain " est un miroir aux Alouettes, un remède pire que le mal. A cette étape, nous avons tout lieu de craindre que ce soit surtout un plan de casse du logement social HLM. **Sans perdre de vue que les 1800 familles alfortvillaises qui attendent un logement HLM sont littéralement sacrifiées par ce plan néfaste.**

Logements indignes

Or, selon une information publiée dans le Parisien, la Préfecture du Val-de-Marne a recensé 21 000 logements " indignes " dans le Val de Marne et, selon ce journal, " les zones sinistrées se situent principalement à Ivry, Vitry sur Seine, Alfortville, Choisy le roi, Villeneuve le roi, Villeneuve saint Georges mais également Vincennes ou Fontenay sous Bois ". Alfortville est effectivement une des villes qui compte le plus de taudis. Selon le Parisien toujours, " *l'habitat indigne se définit par le danger qu'il peut représenter pour ses occupants en matière de santé ou de sécurité* ". Dans ces conditions, démolir des HLM, c'est prendre la lourde responsabilité de laisser des familles mal-logées être exposées à des risques graves pour la santé, en particulier celle des enfants. Sans oublier l'absence de protection contre les incendies. Mal-logés et locataires ont en tout cas un intérêt commun à combattre la démolition.

Modifié le mercredi 12 novembre 2008